



Saint-Max, le 24 octobre 2018

Auto-école Maxdrive

132, avenue Carnot

54130 Saint-Max

contact@autoecole-maxdrive.fr

03 83 21 56 73

Agrément n° E 15 054 00070

SIRET : 810 614 040 00014

R.C.S. Nancy

ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES

La salle de code est ouverte en même temps que les heures d'ouverture du bureau (du lundi au vendredi de 14h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 13h00).

Nous programmons pour vous des cours de code avec un moniteur, des cours théoriques sur 4 modules et des séances de code blanc en situation d'examen. En dehors des séances théoriques programmées, la salle est disponible pour un entraînement libre.

1. Séances de code libre

1.1 En présentiel à l'auto-école

Tous les élèves détenteurs d'une formule « code » en cours de validité ont la possibilité de s'entraîner librement, à leur rythme, en la présence d'un enseignant, du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à midi.

1.2 À domicile

Compris dans certains forfaits, ou en option, vous avez accès à une formation sur support média internet. Pour vous aider et vous guider, votre progression est régulièrement suivie à distance par nos moniteurs.

2. Cours de code en salle avec moniteur

Des cours de code (ou séances de code commentées et corrigées par un enseignant) sont accessibles à tous les élèves détenteurs d'une formule « code » en cours de validité. Le programme est défini avant chaque séance en fonction des élèves présents.

Ces séances sont programmées chaque lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h30.

3. La formation thématique théorique

L'école de conduite a organisé ses thématiques théoriques en 4 modules enseignés en salle. Pour valider l'enseignement, vous devrez avoir suivi l'intégralité des 4 modules obligatoires.

3.1 Composition des modules

Module 1 {1h30} : comprendre le fonctionnement mécanique du véhicule et savoir comment et pourquoi utiliser les différentes commandes (accélérateur, frein et embrayage).

Module 2 {1h30} : les approches des intersections (la règle, les autres, la visibilité et la configuration).

Module 3 {1h30} : l'entretien du véhicule (contrôle régulier et journalier).

Module 4 {4h00} : les assurances, le constat amiable, l'alcool, la drogue, les médicaments, la vitesse, la fatigue et l'accident.

3.2 Programmation des cours

Pour les modules 1,2 et 4, ces leçons, enseignées par groupe de 10 élèves maximum, sont programmées chaque mercredi et vendredi de 17h00 à 18h30. La formation tournera sur 5 semaines consécutives de la façon suivante (pensez à vérifier la programmation des thématiques sur le tableau d'affichage) :



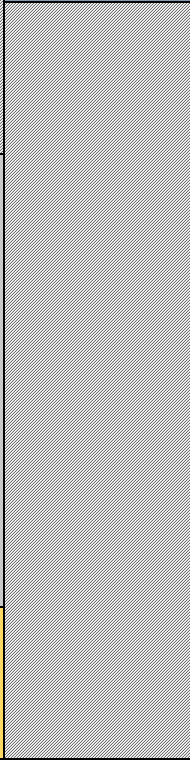
- ✓ **semaine n°1** : 2 séances identiques au choix pour l'enseignement relatif au **module n°1**, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 18h30.
- ✓ **semaine n°2** : 2 séances identiques au choix pour l'enseignement relatif au **module n°2**, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 18h30.
- ✓ **semaine n°3** : 2 séances identiques au choix pour l'enseignement relatif au **module n°4-1**, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 18h30.
- ✓ **semaine n°4** : 2 séances identiques au choix pour l'enseignement relatif au **module n°4-2**, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 18h30.
- ✓ **semaine n°5** : 2 séances identiques au choix pour l'enseignement relatif au **module n°4-3**, le mercredi et le vendredi de 17h00 à 18h30.

Pour le **module 3**, les élèves sont convoqués par groupe de 4 en fonction des disponibilités.

4. Séances de code blanc

Nous programmons des séances de code blanc en situation d'examen, chaque 1er et 3ème samedi du mois de midi à 13h.

5. Planning hebdomadaire type

	<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI</i>	
<i>10h</i>						<i>Code libre en salle</i>	
<i>11h</i>							
<i>12h</i>							
<i>13h</i>						<i>Code blanc 1^{er} et 3^{ème} semaine du mois</i>	
<i>14h</i>							
<i>15h</i>							<i>Code libre en salle</i>
<i>16h</i>							
<i>17h</i>							<i>Cours de code avec moniteur</i>
<i>18h30</i>							